

Liste des projets acceptés en dans le cadre du programme intitulé AGIR POUR LA FAUNE

Titre du projet	Organisme requérant	Région administrative	Somme attribuée	Description du projet
Suivi des ententes de 2013 et fidélisation des propriétaires de milieux humides	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière	Chaudière-Appalaches	5 000.00 \$	L'Agence propose de réaliser le premier suivi des milieux humides protégés par entente de conservation volontaire depuis 2013 afin de renouveler l'intérêt et l'engagement des propriétaires et de dresser un portrait à jour des milieux.
Conservation stratégique de divers milieux naturels à Granby - Phase 2	Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska	Estrie	9 000.00 \$	Réaliser des inventaires écologiques dans 4 secteurs, totalisant près 93 ha à Granby. Les inventaires seront réalisés en prémice de projets de conservation volontaire (dons écologiques et servitudes de conservation) confirmés par la ville. Le projet comprend la planification d'avant-projet, les inventaires écologiques et la rédaction de rapports écologique, afin d'évaluer la valeur écologique
Conservation volontaire d'un corridor écologique en terre privée et municipale, à Brigham	Société zoologique de Granby	Estrie	14 600.00 \$	Conservation volontaire de 119 ha de milieux naturels connectés en bordure de la rivière Yamaska S-E à Brigham (4 km de rive), chez 11 propriétaires riverains et un lot municipal. La conservation de ce corridor est essentielle pour le maintien de la biodiversité, dont certaines espèces à statut qui subissent de grandes pressions.
Gestion intégrée des menaces, de l'habitat et de suivi sur l'île aux pommes, phase 2	Société de protection et d'aménagement de l'île aux Pommes	Bas-Saint-Laurent	14 500.00 \$	Le rapport du projet 6-6503-0316, produit en 2023, et financé par la Fondation de la faune, visant à faire l'évaluation de l'habitat pour la nidification de l'eider sur l'île aux pommes propose une intervention sur l'île en 2024. Le but du présent projet cible la réalisation du plan d'intervention de 2023, établir l'état de la population d'eider, l'identification des prédateurs sur l'île, un monitoring de l'état de santé des écosystèmes marins.
Conservation volontaire et suivi de milieux sensibles prioritaires au BSL 2024-2025	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent	Bas-Saint-Laurent	29 500.00 \$	Sensibiliser à la conservation les propriétaires de 10 milieux sensibles identifiés comme prioritaires au Bas-Saint-Laurent. Le second volet du projet consiste à faire le suivi des ententes de conservation conclues pour des sites ayant fait l'objet d'un projet de conservation volontaire en 2020 et à en fidéliser les propriétaires.
Sécurisation des passages fauniques de l'autoroute 85 - Phase IV	Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent	Bas-Saint-Laurent	22 450.00 \$	Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec divers partenaires souhaite maintenir des habitats naturels de part et d'autre de l'autoroute 85 afin d'y préserver la connectivité écologique. Ces efforts s'inscrivent dans une démarche provinciale et une initiative régionale du grand corridor Pohénégamook-Lac Témiscouata-Duchénier.
Actualisation du plan de conservation de la tourbière de Saint-Joachim de Shefford	Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska	Estrie	10 000.00 \$	Actualiser le Plan de conservation de la tourbière de Saint-Joachim de Shefford, élaboré en 2018. Nos objectifs sont de se baser sur les "Standards ouverts v4.0", d'évaluer les menaces et de co-construire le plan avec les propriétaires voisins.

**Liste des projets acceptés en
dans le cadre du programme intitulé
AGIR POUR LA FAUNE**

Titre du projet	Organisme requérant	Région administrative	Somme attribuée	Description du projet
Relier la nature : Concertation régionale sur la connectivité écologique	Capitale Nature	Capitale-Nationale	12 700.00 \$	Ce projet vise à développer une vision régionale et un plan d'action concerté afin d'assurer la connectivité écologique du territoire. Cela passe par le transfert de connaissance vers les organisations dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.
Conservation volontaire sur le corridor côtier entre l'Anse des Riou et le Parc du Bic	Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent	Bas-Saint-Laurent	18 000.00 \$	Projet portant sur la conservation volontaire en milieu agricole compris dans le corridor côtier entre l'anse des Riou et le parc national du Bic.
Suivi des ententes de conservation volontaire de l'île d'Orléans – Phase 1	Association forestière des deux rives	Capitale-Nationale	3 000.00 \$	Suivi des ententes de conservation volontaire des milieux naturels de l'île d'Orléans qui ont été signées en 2016 et qui ont fait l'objet d'un premier suivi en 2019. Le projet vise à fidéliser les propriétaires, à les soutenir dans leurs efforts de conservation, de restauration ou d'aménagement, et à les encourager à considérer une option légale de protection.
Suivi des ententes de conservation volontaire de l'île d'Orléans – Phase 2	Association forestière des deux rives	Capitale-Nationale	3 000.00 \$	Le projet consiste à effectuer un suivi des ententes de conservation volontaire des milieux naturels de l'île d'Orléans qui ont été signées en 2021. Ce projet vise à fidéliser les propriétaires, à les soutenir dans leurs efforts de conservation, de restauration ou d'aménagement, et les encourager à considérer une option légale de protection.
Suivi des ententes de conservation volontaire des milieux humides de Lotbinière	Association forestière des deux rives	Chaudière-Appalaches	4 000.00 \$	2e suivi des ententes de conservation volontaire des milieux humides forestiers dans la MRC de Lotbinière qui ont été signées en 2015 pour fidéliser les propriétaires, les soutenir dans leurs efforts de conservation, de restauration ou d'aménagement, et les encourager à considérer une option légale de protection.
Conservation volontaire de milieux humides dans le bassin versant de la rivière Boyer	Association forestière des deux rives	Chaudière-Appalaches	23 800.00 \$	Sensibilisation de 20 propriétaires privés dans le bassin versant de la rivière Boyer à l'importance de la conservation des milieux humides pour la protection des habitats fauniques et floristiques, la favorisation de la connectivité écologique ainsi que le maintien de la biodiversité et de la qualité de l'eau.
A la rescousse des écosystèmes du sud du Lac St-Louis et du canal de Beauharnois!	Groupe Ambioterra	Montérégie	12 000.00 \$	Favoriser la protection des habitats de 21 espèces fauniques en déclin sur la rive sud du Lac Saint-Louis (de Beauharnois à Châteauguay) et le long du Canal de Beauharnois. En 2024-25, il est prévu de mettre sur pied la phase 3 du projet en accompagnant 10 nouveaux propriétaires privés vers la conservation volontaire.

**Liste des projets acceptés en
dans le cadre du programme intitulé
AGIR POUR LA FAUNE**

Titre du projet	Organisme requérant	Région administrative	Somme attribuée	Description du projet
Plan de conservation des habitats fauniques de la municipalité d'Ormsdown	Groupe Ambioterra	Montérégie	10 000.00 \$	Ce projet vise à favoriser la conservation des habitats fauniques. leur connexion et le maintien de la biodiversité entre ces habitats sur le territoire de la municipalité d'Ormsdown en élaborant un plan de conservation ce qui aidera à réduire les principales menaces au rétablissement d'au moins 21 espèces fauniques en déclin et à étendre le réseau d'aires protégées
Nombre de projets acceptés : 15		TOTAL : 191 550.00 \$		